

## Observation n°56

Déposé le 18 Juillet 2022

Par Pougnet Jean

Quel attelage étrange que cette société V'éol se proposant d'implanter cinq machines de 180 m de haut, des éoliennes géantes sur le territoire de Verrières. La commune d'abord qui en attend des revenus (par ailleurs actionnaire à 50% de V'éol, représenté par son maire) mais qui s'est bien assurée que ses habitants ne les verraient pas, laissant à ses voisins, entre autres de Compeyre et Paulhe, les nuisances !! Un bel exemple de solidarité intercommunale. Ensuite un entrepreneur (Soleil du Midi) qui s'est fait une spécialité de prospecter des zones où les résistances locales à des projets d'éolien industriel ne sont pas trop forte pour les revendre en tout ou partie à des promoteurs. Enfin une société d'économie mixte grenobloise (GEG ENR) dont le but est de vendre à la population de sa métropole l'illusion qu'elle consomme de l'électricité verte au prix d'atteintes à la biodiversité et au bien-être des habitants d'un autre territoire : une drôle de vision de l'écologie et de la fameuse transition énergétique !!

Pour ces raisons je suis très défavorable à ce projet ; le valider serait la porte ouverte à des montages financiers limites et injustes et aux conflits de voisinage qui ont toujours lieu quand les impactés ne sont pas les mêmes que ceux qui touchent l'argent des promoteurs.

Jean Pougnet

---

---